

---

## Violences et contrôles de territoires des fumeurs de drogues à Abidjan

Kafé Guy-Christian Kroubo\*

&

Ouattara Bakary

### Résumé

La présente étude a pour objectif d'analyser les moyens et stratégies d'appropriation et de contrôles des territoires de trafic de drogues par les acteurs des fumeurs. La collecte des données à travers un questionnaire, un guide d'entretien et l'observation indirecte ont fait l'objet d'une analyse quantitative et qualitative (analyse de contenu) avec un échantillon de 67 acteurs de 10 fumeurs. Il ressort que l'appropriation des territoires par les trafiquants tient compte de la qualité des infrastructures publiques et les stratégies de résilience des habitants de la zone. La violence criminelle (le viol, l'intimidation, les agressions physiques et les vols de biens) est utilisée de façon stratégique et systématique pour contrôler les territoires contre les groupes rivaux, la police et contenir la colère et les dénonciations de la population.

**Mots-clés :** Violence, contrôle de territoire, Fumeur, Drogue, Abidjan

### Abstract

The objective of this study is to analyze the means and strategies of appropriation and control of drug trafficking territories by the actors of smoking rooms. Data collection through a questionnaire, an interview guide and indirect observation were the subject of a quantitative and qualitative analysis (content analysis) with a sample of 67 actors from 10 smoking rooms. It appears that the appropriation of territories by traffickers takes into account the quality of public infrastructure and the resilience strategies of the inhabitants of the area. Criminal violence (rape, intimidation, physical attacks and theft of property) is used strategically and systematically to control territories against rival groups, the police and contain the anger and denunciations of the population.

**Keywords:** Violence, territory control, Smoking room, Drugs, Abidjan.

---

\* Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), [christiankafe@yahoo.fr](mailto:christiankafe@yahoo.fr)

### **Introduction : quelques considérations théoriques**

Les consommateurs qui fréquentent le milieu de la drogue sont parfois amenés à commettre des crimes qui s'expliquent non pas par l'intoxication ou la dépendance, mais plutôt par les exigences du marché clandestin et du milieu de la déviance qui y est associé (Brochu et Cousineau). Cette criminalité serait le résultat de l'implication dans le commerce de drogues et des diverses complications qui en découlent (Brochu, et al. 2016 ; Brochu et Parent). Il s'agit notamment du caractère illicite de cette activité et de son système de distribution parallèle (Cousineau et al.). La violence devient donc une solution simple et efficace employée lors d'un différend, étant donné que les acteurs ne peuvent utiliser le système légal dans la gestion des conflits (Brochu et al.; Meeson et Morselli). Cependant, pour Brochu et Cousineau, cette violence aurait plusieurs sources. Elle serait liée aux disputes concernant le territoire de vente, à la mauvaise qualité de la drogue, au remboursement d'une dette ou à l'affrontement avec la police. Lacharité et al., pensent que la véritable cause de ces violences reste la vente de drogues qui augmenterait le risque de bataille, de violence et de port d'arme. Le fait d'appartenir à un gang et de fréquenter des pairs déviants consommateurs ou vendeurs de drogues, faciliterait les affrontements (Brochu et al, 2016 ; Desjardins). Dans une étude sur la violence des trafiquants de drogues à Rio De Janeiro au Brésil, Zaluar identifie plusieurs situations de manifestations de la violence systémique. D'abord la violence permet d'échapper à l'arrestation, de rendre la condamnation plus difficile ou d'imposer aux complices un respect mêlé de crainte. Ensuite, par la violence, les trafiquants peuvent réduire au silence les témoins éventuels et imposer par la menace, la loyauté aux membres du gang. Enfin, la violence procure de l'argent, le respect et garantit les intérêts du groupe. L'Observatoire Européen des Drogues et de la Toxicomanie (OEDT) fait observer que la violence systémique concerne aussi les cas de corruption d'entreprises, de gouvernements et de systèmes bancaires commis par des trafiquants de drogue. Dans cette perspective, Cruz pense qu'il faut appréhender le trafic de drogues comme une activité économique qui prospère dans le cadre d'une organisation fluide, hiérarchique et impitoyable afin de mieux saisir le rôle de la violence systémique. L'auteur suggère qu'il faut s'intéresser à la capacité de reproduction des trafiquants et des méthodes utilisées pour accumuler du capital et défendre leurs intérêts. Pour Koffi Djah, c'est la

dynamique du groupe, les normes en vigueur et la codification de la structure hiérarchique du gang qu'il faudra maîtriser. En Côte d'Ivoire, parallèlement à la prohibition des drogues et à la répression des consommateurs, les trafiquants de drogues ont mis en place un système de distribution de ces substances et de prolifération de fumoirs de drogues (AIP). Ricard et Grodji, en identifient deux types : les fumoirs classiques qui existent depuis des décennies et sont contrôlés par des barons locaux appelés « les bôrôtigui » et les fumoirs « parallèles » qui sont plutôt des réseaux de deal très mobiles car ils ne sont pas forcément des lieux précis et stables. Dans sa dynamique, le fumoir se présente comme une construction sociale qui génère une nouvelle forme de culture de la rue, caractérisée par la violence, l'observance de normes, avec des agents socialisateurs comme modèles d'autorités (Koffi-Djah). Dans ces gangs, la violence est considérée comme une activité économique légitime et sa maîtrise comme une compétence. Comment se manifeste la violence dans les fumoirs de drogues d'Abidjan ? Quelles en sont les logiques et les rationalités qui la sous-tendent ? La présente étude a pour objectif d'analyser l'usage de la violence dans les stratégies d'appropriation et de contrôles des territoires de trafic de drogues par les fumoirs à Abidjan. De façon spécifique, il s'agit de : Décrire l'organisation des fumoirs, décrire les manifestations de la violence et en identifier les enjeux dans le trafic de drogues.

L'étude s'appuie sur deux modèles théoriques : la théorie de la transmission culturelle de Sutherland et la théorie de l'acteur social (Cusson ; Cusson et Cordeau).

Selon la théorie de la transmission culturelle, l'apprentissage s'opère dans le cadre de petits groupes intimes et il porte sur les techniques de réalisation des activités délinquantes. Les membres des gangs se distinguent donc par leur promptitude à employer la violence et à s'engager dans des activités criminelles de nature et d'intensité variables. Dans le cadre des fumoirs, les trafiquants se conforment aux conduites, aux modes relationnels valorisés par le groupe, en l'occurrence la violence afin de trouver leur place dans la structure.

Quant à la théorie de l'acteur social, l'acte déviant est conçu comme le résultat d'une décision prise par des individus soucieux de maximiser leur satisfaction. De ce fait, ils élaborent des tactiques criminelles (Cusson et Cordeau 11) et utilisent des ressources adaptées qui favoriseraient alors

la réussite de leur acte (Robitaille 51). En s'appuyant sur la violence, les trafiquants de drogues deviennent dès lors des acteurs stratégiques, pour la réussite de leurs actes et la réduction des risques.

### 1. Méthodologie

L'étude s'est déroulée à Abidjan précisément dans les communes de Yopougon et Abobo, choisies sur la base d'enquêtes antérieures de la police les présentant comme des zones de fumoirs. De façon précise, ont été visités à Yopougon, les fumoirs des sous quartiers Micao, Koweit, Nouveau quartier, Yao-sehi et Doukouré, tandis qu'à Abobo, ce sont les fumoirs des sous-quartiers Derrière-rail, PK-18, Marley, Colombie, Agbekoi et Plaque 1. L'enquête a porté sur 32 trafiquants de drogues issus de 10 fumoirs retenus sur une base volontaire, 10 agents de police, 05 chefs de quartiers et 20 victimes. Les trafiquants étant plus discrets et méfiants, le recrutement s'est opéré de façon progressive et ciblée. Ce sont les personnes qui ont bien voulu nous répondre qui constituent notre échantillon. Le recueil des données a été effectué au moyen d'un questionnaire, d'une observation directe et d'un entretien semi directif individuel et de groupe. Les thèmes abordés ont porté sur le profil sociodémographique de chaque trafiquant, l'usage de la violence, les enjeux de cette violence et les interactions entre fumoirs et police et population. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse quantitative et qualitative qui s'est appuyée sur l'analyse de contenu.

Tous les trafiquants de drogues impliqués dans l'étude sont âgés de 14 à 38 ans. Parmi eux, 67% sont en rupture familiale et n'ont plus aucun contact avec leurs proches, contre 33% qui fréquentent encore leur famille. La majorité d'entre eux vit avec des amis délinquants, tandis que 6.25% vivent mariés, 12.5% vivent seuls et 6.25% vivent avec leur mère. Comme activités écrans, on compte parmi eux des étudiants (9.37%), des « gnambro » (34.37%), noms donnés aux individus qui assurent la sécurité dans les gares routières et encaissent les « droits de lignes » des chauffeurs de minibus ou de taxis, en recourant à la force, et des balanceurs c'est-à-dire les harangueurs des gares routières chargés de rameuter les clients (18.75%) et des sans activités (25%). Comme antécédents criminels, tous les enquêtés impliqués dans les fumoirs ont été impliqués dans des crimes, des vols et le trafic de drogues.

## 2. Résultats

Les résultats portent sur les manifestations des violences exercées par les acteurs de fumoirs, et les enjeux de cette violence.

### 2.1. Manifestations de la violence

La violence exercée par les acteurs de fumoirs comprend le vol, les agressions (vols à main armée, viols, agressions physiques, verbales), et la violence armée (les crimes), les incendies criminels, les intimidations et les menaces. Ils utilisent plusieurs stratégies basées sur l'effet surprise pour parvenir à leurs fins : la stratégie de l'embuscade : dans la ruelle qui abrite le fumoir, les guetteurs se postent à différents endroits à une certaine heure de la nuit. Leurs cibles sont les travailleurs, élèves et étudiants, commerçants ou habitants qui croisent leur chemin. Une fois la victime repérée, les guetteurs informent les autres membres du fumoir qui sortent de leur cachette pour mener l'attaque ; la stratégie de l'attaque systématique : sans aucune forme d'injonction, les membres du gang de drogues assènent des coups violents à leurs victimes qui traversent leur territoire pour les empêcher de réagir avant de les dépouiller de leurs biens ; la stratégie du ratissage : les trafiquants repèrent des lieux qu'ils envahissent en grand nombre et dépouillent sans discrimination toutes les personnes rencontrées. Généralement cette descente punitive s'opère à la suite d'une dénonciation par les habitants du quartier ; la stratégie des rixes : ils simulent une bagarre et profitent de l'attroupement des curieux pour les agresser et les dépouiller. Quelques fois, c'est en groupuscule de 3 à 5 membres qu'ils sillonnent le quartier dépouillant les passants de tout objet précieux ; la stratégie du bon samaritain : elle consiste pour un ou deux membres de proposer aide et assistance à un passant (porter des bagages, l'accompagner, assurer sa sécurité) et d'en profiter pour l'agresser ; la stratégie de la fausse accusation : les membres du fumoir sillonnent le quartier, interceptent un individu et portent contre lui de fausses accusations. Ce dernier étant occupé à récuser les accusations portées contre lui, est assailli et dépouillé par les dealers ; la stratégie de la descente musclée : pour appréhender un des leurs qui a déserté pour une raison quelconque, les membres du fumoir attaquent nuitamment un domicile, une cour ou un groupe à la recherche du fugitif. Une fois pris, ce dernier est agressé et dépouillé.

Cette violence est alimentée par les armes à feu, des armes blanches, des motos volés et des torches. Les données policières montrent une quantité importante d'armes et de matériels de travail saisis dans les fumoirs d'Abidjan. Les armes à feu composés essentiellement de pistolets, de fusils calibre 12 et de fusils de fabrications artisanales sont en baisse depuis la dernière opération qui s'est déroulée entre Septembre 2021 à Juillet 2022, alors que ces armes étaient en croissance dans les fumoirs entre 2019 et 2021. Les armes blanches sont composées de : couteaux, machettes, ciseaux, barre de fer, pinces, pieds de biche, lames. Les saisies sont importantes partant de 115 en 2017 à 400 en juillet -Août 2019, pour atteindre 728 de Juillet à Septembre 2019. Cependant, en 2022, seulement 62 armes blanches ont été saisies. Les fumoirs disposent aussi de motos volées qui servent de moyens de distribution mais aussi de moyens de vols et d'agression.

## **2.2. Enjeux de l'usage de la violence par les fumoirs**

Les enjeux de l'usage de la violence autour des fumoirs se perçoivent à travers l'organisation et fonctionnement des fumoirs, l'usage de la violence comme moyen de contrôle des fumoirs et l'usage de la violence, comme moyen de sécurisation du fumoir.

### **2.2.1. Organisation et fonctionnement des fumoirs**

A Abidjan, les réseaux criminels de drogues s'appuient et se servent des fumoirs qui sont des endroits fermés ("Djassa" ou "Talouèk") ou ouverts ("Valval") créés dans des quartiers pour la vente des drogues. Ils se présentent comme une maison (villa), une baraque, un apatam, un préau, un bar ou une plage, une maison non habitée ou inachevée. Pour un meilleur fonctionnement, le fumoir s'appuie sur une organisation hiérarchique. Chaque quartier est divisé en zones appelé « couloir » et administré par un chef, généralement appelé "Babatchès" le grossiste. Ce dernier ne doit approvisionner que les fumoirs situés dans sa zone. Une zone comprend en moyenne 5 à 10 fumoirs. Le rôle du "Babatchès" ou grossiste est de protéger l'activité du fumoir contre les dénonciations, les détournements et les vols des produits, les descentes des policiers et les attaques des groupes rivaux. Chaque fumoir est dirigé par un chef appelé "Borotigui" qui est lui-même sous l'autorité du fournisseur. Ce dernier détient la marchandise et la revend à ses clients. Malgré sa puissance

financière, le propriétaire doit rester loyal à son fournisseur qui a le devoir de le soutenir en cas de problème. Viennent ensuite les vigiles ou les guetteurs, chargés d'alerter le fumoir d'un danger imminent. Ils assurent aussi la sécurité du fumoir contre les dealers rivaux, les bagarres, les troubles faits et les forces de l'ordre. Il y'a également les portiers appelés "Banqueter" qui filtrent les entrées et les sorties du fumoir, et sont chargés d'empêcher tout client qui vient de l'extérieur avec sa drogue d'accéder au fumoir. Les "Djonkis" ou Junkies sont chargés des braquages, agressions physiques, vols de biens, transport de drogues et autres activités criminelles qui contribuent au financement du fumoir. Les "Djonkis" sont des consommateurs dépendants qui n'ont pas les moyens de financer leur consommation. Ils surveillent les biens volés en échange d'une dose. La fabrication et la vente des pipes à eau utilisés par les toxicomanes, est confiée aux "Zeppers" qui utilisent l'argent gagné pour financer leur propre consommation. Il y'a aussi les "Banabanas" ou les Banalisés qui vendent des articles de tous genres aux alentours du fumoir (eau glacée, jus de fruits et d'autres produits comestibles). Les banabanas sont en réalité des éclaireurs, des informateurs, des détecteurs d'individus suspects. Enfin, vient le caissier principal ou gérant. Il se charge de maintenir le fumoir ouvert de jour comme de nuit et de rendre compte au propriétaire. Il est aussi chargé de corrompre les forces de l'ordre et de payer les indicateurs de police. Les membres n'ont pas de signes distinctifs particuliers, à part l'usage du "nouchi" un argot ivoirien comme mode d'expression. Certains codes informels exercent néanmoins une influence sur le comportement des membres. Pour faire respecter les exigences de discrétion, de dissimulation, de clandestinité, liées à leurs activités, les acteurs ont recours à la violence. Cette violence s'étend aussi contre les gangs ennemis, les policiers et la population.

### **2.2.2. Usage de la violence comme moyen de contrôle des fumoirs**

Au sein du groupe, pour contrecarrer toute tentative de dénonciation, des règles sont émises comme garder le silence (omerta) face aux services de répression, la loyauté, le respect de la parole donnée, la témérité. Tout manquement aux règles est sévèrement puni sous les ordres du chef. Une telle réaction répond au souci de maintenir la discipline dans le groupe, respecter la loi de l'omerta, démontrer la supériorité directe et claire sur les membres et les rivaux. C'est pourquoi chaque membre est

recruté sur la base de son expérience criminelle. Les profils recherchés sont les enfants de la rue, les enfants en conflits avec la loi appelés "microbes", les harangueurs des gares routières chargés de rameuter les clients appelés "balanceurs", les délinquants, les usagers de drogues, qui côtoient la violence au quotidien. Il s'agit de recruter des personnes qui seront dépendantes du fumoir en raison de leur situation de vulnérabilité. Les nouveaux membres doivent participer au trafic de drogues tout en respectant les consignes du chef sans opposition. Les propos de D H sont édifiants :

Ici, c'est la jungle. Il faut être "Krakra" (coriace) pour y rester. Sinon, tu es mort. Il y a trop d'argent à protéger dans le business. Donc, on ne joue pas avec. Pour être recruter dans le groupe, il faut te montrer "Zinzin" (violent, sanguinaire). Sinon, on ne te prend pas parce qu'il s'agira de défendre les intérêts par tous les moyens. Dans ce contexte, les faibles n'ont pas leurs places.

Au dire de ce membre, accepter de faire partie d'un fumoir, revient à s'engager dans des actes violents soit pour gagner la confiance du chef et monter dans la hiérarchie, soit pour montrer sa capacité de protéger les intérêts du groupe et se faire respecter par le gang. Pour d'autres, commettre la violence au nom du fumoir, c'est aussi montrer sa reconnaissance au groupe pour la protection et le soutien moral reçus. Les situations de violences internes sont diverses. En effet, plus le fumoir s'agrandit et résiste à la répression, plus des membres ayant acquis des compétences, sont tentés de devenir des fournisseurs ou de créer leur propre fumoir. Dans ce cas, les gérants du fumoir font usage de la violence pour les dissuader et les contraindre à respecter les règles. La violence interne intervient aussi pour sanctionner les membres qui font défection afin de décourager tous les prétendants internes tentés de les imiter. La défection entraîne généralement des dénonciations qui sont préjudiciables au fumoir. Aussi, lorsque les revendeurs de drogues arrêtés par la police ou par des concurrents, sont relâchés et retournent au fumoir, ils sont soumis à un mauvais traitement visant à leur soutirer des aveux. Parfois, en cas de saisie de drogues appartenant au fumoir par la police, le trafiquant responsable de la surveillance de la marchandise (généralement le caissier principal ou le portier) subi des représailles de ses pairs pour manque de vigilance et incompétence. Selon les enquêtés, en Octobre 2017, suite à l'opération de police "épervier à Abobo" qui a entraîné la

destruction de 76 fumoirs et la saisie d'armes à feu et de 13 motos volées dans des fumoirs, certains chefs de fumoirs ont accusé leurs membres de complicités avec la police. Ces violences visent à réduire les risques de dénonciations et à éviter les fractionnements dans le gang.

### 2.2.3. Usage de la violence, comme moyen de sécurisation du fumoir

Cette violence est dirigée contre les forces de répression, la population et les fumoirs rivaux.

Elle est utilisée par les trafiquants comme une réponse stratégique d'évitement et de contournement du contrôle social formel et informel des drogues.

#### 2.2.3.1. Violence contre les forces de l'ordre

**Tableau 1 : Evolution de démantèlement de fumoirs de 2016 à 2021**

Opérations ou structure de répression	Période (mois –année)	Fumoirs détruits
Epervier 1	Mai - Juillet 2016	166
Epervier 2	Juillet - Octobre 2016	195
Epervier 3	Sept - Octobre 2017	232
Epervier 4	Juillet - Aout 2019	300
Epervier 5	Juillet - Sept. 2019	1138
Epervier 6	Février - Octobre 2021	2 364
Epervier 7	Sept 2021 – Juillet 2022	1235
Vacances sécurisées	15 Juillet -16 Sept 2022	263
DPSD-SADGN-SSDDI-CAAT-UCT-COTRAMED	2019	790

Sources : CILAD-DPSD.

Le nombre de fumoirs démantelés et détruits au cours des opérations éperviers sur la période 2016-2021 est croissant. Toutefois, de l'opération épervier 6 (Février à Octobre 2021), à l'opération épervier 7 (Septembre à Aout 2022), le nombre de fumoirs détruits diminue, passant de 2364 à 1235. Par ailleurs en 2019, toutes les structures de répression de la criminalité ont détruit 790 fumoirs. Cela démontre l'abondance des produits sur le marché et l'accroissement de l'installation des fumoirs. Il ressort des entretiens avec les acteurs impliqués dans la drogue, que malgré les efforts des agents de répression, une grande partie des fumoirs reste non démantelés et des tonnes de drogues en circulation. Il semble qu'après chaque opération de la police, non seulement les trafiquants reconstruisent les fumoirs sur les anciens sites, mais ils en construisent de nouvelles. Ces dernières années, la structure des fumoirs est passée des sites fermés à des

sites ouverts, des abris de fortune sous des bâches, des préaux des maisons inachevés, des endroits qui facilitent la fuite des occupants en cas d'intervention de la police. Le trafic illicite de drogues semble supporter les actions de répression de l'Etat et s'adapter aux avatars du marché national. Les stratégies de contournement reposent sur la corruption de certains agents, la dénonciation de concurrents afin de bénéficier de la clémence des autorités, ou même sur des saisies organisées en accord avec les forces de l'ordre. Dans la même logique, les fumoirs recrutent et fournissent des armes aux enfants en conflit avec la loi appelés microbes et aux gnambros, pour affronter la police. Ces affrontements se déroulent au sein même du fumoir ou dans les gares anarchiques ou opèrent ces groupes.

#### **2.2.3.2. Violence contre la population**

Dans les quartiers abritant les fumoirs, la population subit constamment les agressions des trafiquants. Les individus chargés de surveiller et sécuriser leur zone d'activité agressent la population et font régner la terreur dans les rues qu'ils occupent. Tout manque de respect ou dénonciation est puni par des actes de vols, d'agression et des crimes. Les délinquants attaquent nuitamment les domiciles, menacent les habitants afin de les réduire au silence. Plus les méthodes sont cruelles et plus le fumoir est craint et est respecté par la population. Au quartier Doukouré à Yopougon, plusieurs affrontements violents entre bandes rivales de "microbes" ont eu lieu pour le contrôle d'un fumoir entraînant des blessés parmi les passants. Les gangs empêchaient les habitants d'y entrer ou d'en sortir à partir de minuit. Tous ceux qui étaient surpris au-delà de cette heure étaient dépouillés. Au quartier plaque 1 d'Abobo, l'attaque d'un fumoir par un gang rival, a entraîné des agressions, des actes de vandalismes, de destruction de bien et de commerces. Les victimes ont évoqué des cas d'agressions à la machette ou au couteau, mais aussi des cas de vol et des menaces. Cependant, certains fumoirs s'engagent dans des actions sociales pour avoir la confiance et le soutien des riverains. Les actions portent sur la sécurisation du quartier, le paiement des factures d'eau et d'électricité, des ordonnances médicales, des frais de scolarité de certains enfants et l'organisation d'évènement culturels comme des rencontres de football. Ils utilisent très souvent cette population acquise à leur cause pour limiter les dénonciations et les interventions de la police.

Au quartier Kouté dans la commune de Yopougon, le chef du fumoir et ses hommes surveillent nuitamment le quartier contre les voleurs et les agresseurs. Les victimes de vols ont la possibilité de se rendre chez le chef du gang, y porter plainte et les objets volés sont retrouvés et restitués. Le contrôle du quartier crée parfois une forme d'obligation morale envers les habitants, qui laissent les gangs régner en échange de la sécurité contre les autres menaces. Dans le même contexte, au fumoir situé dans le sous quartier Derrière-Rail, le chef du fumoir et ses hommes font régulièrement du social en faveur des couches défavorisées. Il offre de l'argent aux démunis et parraine des tournois de football, finance des remises de cadeaux aux enfants. Ces actions lui garantissent en retour le soutien, la collaboration ou le silence de la population en cas d'intervention de la police. Ainsi, à Abobo comme à Yopougon, les fumoirs sont décriés et en même temps tolérés, dès lors que l'argent de la drogue bénéficie aux agents de répression et à certaines couches de la population.

### **2.2.3.3. Violences entre gangs rivaux**

Chaque fumoir possède ses moyens pour contrôler et discipliner ses membres mais surtout sécuriser son territoire de vente. Lorsqu'un revendeur viole le territoire d'un fumoir rival, il est automatiquement menacé et dépouillé de sa marchandise et de son argent. En cas d'attaque d'un gang rival, les membres du fumoir se partagent les rôles. Pendant qu'un groupe se charge de sécuriser la drogue ou de le mettre en lieu sûr à l'aide des motos volées entreposées dans le fumoir, un autre affronte l'ennemi pour l'empêcher de prendre le contrôle du fumoir. Les bagarres se font avec des machettes, des couteaux et des armes à feu. Le niveau de violence au cours des affrontements entre les gangs de fumoirs est tel que les éléments du Centre de Coordinations des Décisions Opérationnelles (Ccdo) qui interviennent sont parfois obligés d'utiliser de la force pour disperser des groupes en conflits. La plupart des fumoirs visités utilisent la technique collectiviste développée par Padilla pour se protéger en cas de répression policière. Toutefois, entre les fumoirs, des violences éclatent régulièrement. Le contrôle du territoire doit être assuré d'abord contre les autres gangs. Cela donne lieu à de véritables affrontements, où une vaste panoplie d'armes peut être utilisée. La violence devient importante dans le cas où un concurrent devient agressif et cherche à élargir son territoire, rompant le statu quo de la répartition des sites. Lorsque les fumoirs

subissent une forte pression de la police et qu'ils sont dans l'obligation de délocaliser, l'absence de monopole favorise les poussées de violences. Ces dernières apparaissent aussi lors des passations de contrats. En effet, l'ouverture d'un nouveau fumoir est soumise au respect de certaines conditions. Le versement de rançons, le tutorat et le paiement d'un droit de sol au fournisseur de la zone, que certaines parties ne respectent pas. La tromperie sur la marchandise est un motif fréquent de violence entre acteurs du fumoir. Chaque fournisseur veille à se prémunir contre une mauvaise réputation qui se diffuserait à grande vitesse parmi ses clients. Les fumoirs doivent aussi se défendre contre les trafiquants spécialisés dans l'agression et le racket, le vol de la drogue et les gains tirés de la revente. Cependant, selon les chefs des fumoirs, la plupart des bagarres sont le fait de gangs rivaux qui s'affrontent pour le contrôle d'un fumoir. Un fumoir dessert généralement plusieurs groupes de délinquants, notamment les "microbes", les "gnambros" et des gangs spécialisés dans les vols de biens dans les quartiers. Pour éviter de perdre son commerce, le dealer du fumoir confie la protection de son site à un ou deux gangs. Il s'engage en retour à leur fournir de la drogue ou à payer un quota par jour ou par semaine. Lorsque le gang devient exigeant ou ne respecte pas ses engagements, le dealer rompt le contrat et confie sa sécurité à un autre gang. Cependant, il continue de subir des pressions des autres gangs rivaux qui finissent par s'affronter. V D, Propriétaire de fumoir, décrit la situation en ces termes :

Dans le "Djassa" (fumoir), nous sommes toujours sur le qui-vive. A cause du "Djè" (argent) qui circule ici, tout le monde veut ce territoire. Ils sont jaloux. Donc, on s'affronte régulièrement. Dans ces conditions, mon équipe et moi, nous sommes prêts à tout pour protéger notre territoire.

Selon les dealers, dans le quartier de Campement, le principal dealer d'un fumoir a été tué de plusieurs coups de couteaux à la suite d'affrontements entre clans rivaux pour le contrôle du site. La même scène s'est déroulée dans le fumoir situé derrière l'agence SODEFOR dans le quartier de Micao où 04 trafiquants de drogues ont été retrouvés morts ligotés et découpés à la machette. Le fumoir ravitaillait plusieurs bandes rivales depuis des années jusqu'à l'affrontement sanglant qui a eu lieu dans la nuit du 17 au 18 juin 2022.

### 3. Discussion et conclusion

Notre recherche a porté sur l'usage de la violence dans le contrôle des territoires des fumoirs de drogues à Abidjan, à partir du récit des principaux intéressés. Dans un premier temps, nous avons cherché à décrire l'organisation des fumoirs, pour ensuite préciser la place de la violence dans l'ensemble des activités des fumoirs. Nous avons également décrit les violences et leur rôle dans la survie des fumoirs. Les résultats obtenus montrent que l'usage de la violence est une activité obligatoire et inhérente à l'affiliation à un fumoir. Au sein du fumoir, les membres acquièrent un statut et des privilèges en fonction de leur capacité à se montrer violent dans l'intérêt du groupe. Dans cette perspective, les résultats de l'étude rejoignent les conclusions de Zaluar qui montrent que les narcotrafiquants prospèrent en perpétrant de plus en plus de crimes afin d'avoir toujours de l'argent et des armes, de se faire respecter par le gang. De même elles confirment les travaux de Delaney, qui montre que le niveau de violence augmente, pouvant aller jusqu'au meurtre, lorsque le territoire se révèle un marché profitable pour la vente de drogues. Par ailleurs, la vente de stupéfiants est corrélée à des activités secondaires comme le vol, le recel d'objets volés, le démantèlement des gares anarchiques, de fumoirs clandestins. Ainsi, comme le décrit la théorie de la transmission culturelle, les individus affiliés au fumoir partagent une culture et des valeurs communes engendrées par leur association et le milieu social et urbain où ils vivent. Les résultats montrent que l'appropriation des territoires par les trafiquants tient compte de la qualité des infrastructures publiques et les stratégies de résilience des habitants de la zone. En effet, la structure spatiale des quartiers est caractérisée par des habitations aux formes irrégulières et précaires avec des ruelles sinueuses, mal éclairées, inaccessibles aux forces de police. Les populations de ces zones craignant pour leur sécurité, adoptent tantôt une attitude de dénonciation, tantôt une attitude de couverture des activités de trafics. En dépit d'une logique de type mafieux à l'œuvre dans les quartiers de Yopougon et d'Abobo, et des faits divers relatés par les médias portant sur les activités des fumoirs, les habitants de ces quartiers ont du mal à les dénoncer. Ils redoutent la stigmatisation de leurs quartiers et les représailles des trafiquants. Toutefois, ils dénoncent l'inaction des forces de répression qui bien qu'interpellées plusieurs fois n'interviennent que

rarement. Au regard de l'impact de ces activités illicites sur la population, l'Eta devrait renforcer la sécurité dans les zones de trafic de drogues.

### Travaux cités

- Brochu, Serge et Cousineau, Marie-Marthe. « Drogues et questions criminelles : l'évolution récente des usages et des interventions au Québec ». In Le Blanc, M., & Cusson, M. (Eds.), *Traité de criminologie empirique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010.
- Brochu, Serge. *Droque et criminalité (3e édition revue et augmentée)*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- Brochu, Serge et Parent, Isabelle. *Les flambeurs : trajectoires d'usagers de cocaïne*. Ottawa: University of Ottawa Press, 2005.
- Cousineau, Marie-Marthe et al. « Consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes ». *Comité permanent de lutte à la toxicomanie*, 2000.
- Cusson, Maurice et Cordeau, Gilbert. "Le crime du point de vue de l'analyse stratégique". In D. SZABO, (ed.), *Traité de criminologie empirique (2e édition)*, p. 91-112. Montréal : PUM, 1994.
- Cusson, Maurice. *Le contrôle social du crime*. Paris : PUF, 1993.
- Cruz Adolfo, Léon Atehortua. *Les organisations du trafic de drogues en Colombie*. Cultures et Conflits, 2006.
- Desjardins, Alexandre. « Le lien entre la consommation de drogues et la criminalité chez de jeunes contrevenants à haut risque et sa prise en charge par le Centre jeunesse de Montréal ». *Maîtrise (M. Sc.) en Criminologie*. École de criminologie, Faculté des Arts et des Sciences, 2017.
- Koffi-Djah, Okon Marguerite. « Violence et culture de la rue dans le district d'Abidjan : cas des enfants dits « microbes » dans la commune d'Abobo ». *Communication en Question*. [www.comenquestion.com](http://www.comenquestion.com) n° 9, 2017, p. 2306-5184
- Meeson, Julie-Soleil et Carlo Morselli. « La violence et la résolution de conflits chez des trafiquants de cocaïne ». *Criminologie*, 45 (1), printemps, 2012, p. 213-241. <https://doi.org/10.7202/1008383ar>
- Lacharité-Young, Elisabeth et al. « Liens drogue-délinquance lucrative chez les adolescents ». *Criminologie*, 50(1), 2022, p. 263-285.

- Observatoire Européen des Drogues et de la Toxicomanie (OEDT). « Objectif drogues Briefing de l’Observatoire européen des drogues et des toxicomanies », 2007.
- Ricard, Maxime & Grodji, Kouamé. « Fumoirs et relations d’interdépendance : négociier l’ordre social à Abobo ». *Abidjan Politique africaine*, 163, 2021, p. 23-43.
- Robitaille, Clément. « À qui profite le crime ? Les facteurs individuels de la réussite criminelle ». *Criminologie*, 37(2), 2004, p. 33-62. <https://doi.org/10.7202/010704ar>.
- Sutherland GJ, Sharman LE. “Letters to the Editor”. *Medico-Legal Journal*, 1983; 51(4): p. 258-259. doi:10.1177/002581728305100408
- Zaluar, Alba. « Violence à Rio de Janeiro : styles de loisirs, de consommation et de trafic de la drogue ». *Érès, Revue internationale des sciences sociales* /169(3), 2001, p. 407-417.

**Comment citer cet article :**

MLA : Kroubo, Kafé Guy-Christian et Bakary Ouattara. « Violences et contrôles de territoires des fumoirs de drogues à Abidjan ». *Uirtus* 2.3 (décembre 2022) : 231-245.